



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service Economie Agricole
Pôle foncier Agricole**

PUBLICITÉ 23-67

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 23-67

Date de la demande complète : **05/05/2023**

Nom du demandeur et objectifs : L'EARL CHEVALLIER souhaite exploiter la parcelle en cours de rachat par Mme. CHEVALLIER Léa, associée non exploitante dans la société depuis mai 2023.

La demande porte sur une surface de **1 ha 42 a 08 ca**: (voir au verso la répartition des parcelles).

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF).

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LAFOSSE Nathalie ou Mme DELEAZ Yolaine (01 60 76 34 17) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
CHALO-ST-MARS	P 24	1,4208	CHEVALLIER Léa
TOTAL (ha)		1,4208	